

l'Opposition cantonnée sur un terrain prétendu trotskyste.

6. L'existence de divergences entre Lénine et Trotsky, à diverses époques de leur travail révolutionnaire commun, ne peut être interprétée comme le conflit entre un système révolutionnaire et un système contre-révolutionnaire. Les questions en litige ne peuvent pas non plus être réglées par l'affirmation d'une infaillibilité surhumaine de Lénine, mais on doit les examiner à la lueur des développements historiques ultérieurs.

7. Le Parti russe et l'Internationale ont masqué leur passage révisionniste de la politique révolutionnaire à une politique de capitulation, sous l'étalage d'une fidélité servile à la lettre du léninisme. En même temps, ils ont frappé les révolutionnaires les plus conscients en les accusant de révisionnisme. Cette opération a été tentée dans l'Opposition elle-même, par les Girault, les Maslov, les Neurath et les zinoviévistes de tout poil, pour se rallier la faveur de Staline.

8. Le fait que les leaders du Redressement Communiste n'avaient fait aucune déclaration publique désavouant catégoriquement la légende du Trotskysme pouvait être interprété comme manifestant le souci de se ménager une porte de sortie vers le parti dégénéré.

9. Le fait que, mis au pied du mur, ces leaders se sont refusés à prendre une position juste sur la question, alors que leur attitude antérieure pouvait donner à croire qu'ils étaient prêts à prendre cette position juste, est un signe du resserrement des liens entre la tendance Treint, la tendance capitulard de Girault, et le Parti lui-même, à la faveur du soi-disant cours à gauche.

10. Nous ne croyons pas nécessaire de travailler davantage à retarder l'évolution de Treint - Barré - Déglise vers le centrisme capitulard. Au contraire, nous pensons devoir accélérer ce glissement ; ainsi les partisans du Redressement Communiste seront mis à même de juger en toute clarté la nature d'une telle évolution politique.

## Sur le régime intérieur du groupe

1. Tout espoir de redressement ou de reconstruction future du Parti repose dans le régime et la politique vraiment prolétaires de l'Opposition, indépendamment

même de l'organisation formelle qu'elle revêt.

C'est pourquoi il est impossible de tolérer dans l'Opposition les méthodes employées dans le Parti, méthodes qui tendent à faire de la direction politique le monopole de quelques-uns.

2. Le secrétariat Treint - Barré nous a saturés de démocratie formelle sur les questions du travail quotidien à faible portée politique, il a même opposé une patiente inertie à la constitution de groupes de travail ayant pouvoir de décision, ce qui a encombré le tapis d'une foule de questions pratiques concernant un nombre restreint de camarades, et a contribué à tuer toute initiative à la base.

3. Le secrétariat Treint - Barré a profité de la situation pour escamoter les discussions politiques essentielles. En particulier des documents engageant le groupe vis-à-vis du public ont été présentés à la dernière minute, après des retards systématiques, et expédiés en fin de séance sous prétexte de l'urgence de leur parution.

Les nécessités techniques, les procédures d'urgence ont été exploitées pour défigurer l'exposé primitivement adopté, dans le tract « Litvinov ou Lénine », pour le faire suivre de déclarations diverses non ratifiées par le groupe, etc.

L'« Appel au VI<sup>e</sup> Congrès », rédigé par Treint, contenait une déclaration sur le deuxième parti que l'ensemble des camarades, moins un, fut d'accord pour repousser, Treint a fait paraître sous sa signature non la partie repoussée, mais un exposé atténué de son point de vue se rapprochant de la ligne générale du groupe, et il a amputé le texte commun de sa conclusion politique qu'il a transportée dans le paragraphe 5 de son texte personnel — le tout sous le couvert « des nécessités de la mise en page ».

4. La question d'une nouvelle plateforme, qui impliquait l'examen critique des documents antérieurs, savoir : « La Plate-Forme politique de l'Opposition française », et le document intérieur « La Voie Révolutionnaire » a été systématiquement ajournée sous toutes sortes de prétextes et toute discussion sur ces deux documents si bien écartée par le secrétariat que le premier est encore ignoré de la majorité des camarades, et que la plupart d'entre eux ne soupçonnent même pas l'existence du second.

5. Les signatures de Treint, Barré, Déglise et Jean-Jacques ont figuré sur les

documents à l'exclusion de celles des camarades qui n'appartenaient pas à ce petit clan de « leaders ». Ces camarades, exclus eux-mêmes du deuxième rayon avec Déglise et Jean-Jacques, savent quelles difficultés ont été faites pour les écarter de tout travail politique et pour les confiner dans un rôle passif de « masse » agitée par les représentants politiques de la fraction.

L'usage perpétuel des signatures de Barré et Déglise est d'autant plus inadmissible que ceux-ci se sont, des mois durant, complètement désintéressés du travail de la fraction. En fait Treint a continuellement disposé de la signature de Déglise comme de son bien propre. Ce système est bien connu par le parlementarisme bourgeois ; il s'appelle « faire voter les morts ».

6. Les comités de banlieue ou de province qui ont adhéré plus ou moins explicitement à notre politique n'ont aucun statut qui définisse leurs relations avec le groupe dit « central ». Celui-ci n'en est pas l'émanation, pas plus que le secrétariat Treint - Barré n'est l'émanation de notre groupe, car il y a eu simplement juxtaposition d'éléments jeunes autour du noyau dissident de l'Unité Léniniste.

7. Le secrétariat Treint - Barré, en concentrant entre ses mains la direction administrative et politique du groupe dit « central », a monopolisé les relations avec les groupes de banlieue et de province, qui n'ont jamais été mis à même de participer à l'élaboration de la politique, mais seulement d'en diffuser l'expression écrite. Là encore il ne s'agit de rien moins que d'une division entre membres actifs et membres passifs au sein même de notre opposition. Les possibilités d'accord direct entre membres passifs de Paris et de province ont même été soigneusement écartées au moment de la venue à Paris d'un représentant de l'opposition de Poitiers, et cela à deux reprises. L'attitude de Barré a toujours été de considérer Poitiers comme son fief personnel.

8. On pouvait espérer qu'une conférence générale de notre opposition mettrait fin à ce régime. Une bonne préparation politique dans chaque groupe, basée sur des échanges de projets et une discussion sérieuse, une conférence largement ouverte à la base des groupes locaux et aux représentants des groupes oppositionnels invités consultativement, tout cela aurait permis de jeter les bases d'une organisation saine.

9. En ce qui concerne la préparation de la conférence, un seul mot, celui de sabo-

tage, convient à l'attitude du secrétariat Treint - Barré. Les tentatives pour écarter, étouffer, détourner et éterniser la discussion préalable, le retard systématiquement apporté à l'envoi du journal par le refus de fait de communiquer les adresses aux camarades chargés du travail, ont permis à Treint - Barré de remettre la conférence de quinzaine en quinzaine durant les mois de septembre et d'octobre, et finalement de l'ajourner *sine die*, à la veille de la session, sans même décommander la salle, ni prévenir les camarades à temps.

10. En l'absence d'une conférence démocratique définissant les bases constitutives de l'opposition du Redressement Communiste, le secrétariat Treint - Barré se prétend dépositaire d'une orthodoxie imaginaire. Il en profite pour accuser de déviations les camarades qui ont le malheur de s'opposer à ses méthodes de discussions ; avant même qu'ils aient exprimé leur point de vue, ces camarades, dans une lettre officielle du secrétariat, sont dénoncés comme révisionnistes et accusés de péchés politiques imaginaires.

Treint et Barré cherchent ainsi à mettre d'avance leurs contradicteurs hors de la légalité du groupe, suivant le procédé largement appliqué dans le Parti depuis leur accession à la Direction.

11. Nous comprenons mieux à la lumière de pareils faits la répugnance universelle des oppositionnels et sympathisants d'entrer en relation avec un groupe qui ne s'est manifesté extérieurement que sous le visage des mécanisateurs Treint, Barré et Déglise. Il est impossible de considérer Treint comme partisan de la discussion « fraternelle et loyale » dont il est question dans la conclusion du document de Février, lorsqu'on voit quels procédés ont été introduits dans le groupe même par lui et ses acolytes. D'ailleurs, le fait que les militants adultes, témoins des faits et gestes de Treint - Barré dans le passé, ont universellement tenu le groupe à l'écart ne peut être interprété comme une conspiration souverainienne, ni comme une manœuvre du Parti.

12. Tout en repoussant toute idée de bloc sans principe entre groupes oppositionnels divergents, nous ne pouvons admettre envers aucun groupe l'attitude adoptée par le secrétariat dans la réponse du 20 juin aux propositions de *Contre le Courant*, lorsqu'il prononce une exclusive motivée par quelques injures contre deux groupes dont il évite de discuter la politique.